

APM International

Pour en savoir plus sur APM international et ses services rendez-vous sur [le site d'APM International](#).

Jeudi 8 avril 2010 - 17:12

L'ASN s'inquiète de la plus forte exposition des patients aux rayonnements ionisants lors des diagnostics médicaux

PARIS, 8 avril 2010 (APM) - L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) s'est déclarée mercredi préoccupée par le risque de cancer à long terme lié à une plus forte exposition des patients aux rayonnements ionisants lors d'actes de diagnostic médical.

L'ASN a présenté son rapport sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2009 à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst), la séance étant ouverte à la presse. Dans le domaine médical, elle a aussi exprimé une nouvelle fois ses inquiétudes sur le fonctionnement de certains centres de radiothérapie, fragilisés par le manque de radiophysiciens (cf dépêche APM VBND8001).

En ce qui concerne le diagnostic médical (radiologie, scanographie et médecine nucléaire), l'exposition des patients aux rayonnements ionisants a augmenté en France de 57% en cinq ans, entre 2002 et 2007, selon des données de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et de l'Institut de veille sanitaire (InVS), rendues publiques à la mi-mars, rappelle-t-on (cf dépêche APM VBNCJ002).

Cette hausse est liée à une augmentation significative du nombre des examens scanner (+26%) et de médecine nucléaire (+38%), à une plus grande part des examens scanner exposant le thorax, l'abdomen et le pelvis, c'est-à-dire des organes radiosensibles qui contribuent fortement à la dose efficace et à une augmentation du nombre d'examens associant la tomographie par émission de positons (TEP) à un examen scanner (donnant un PET-scan).

Cette hausse est "inéluçtable" et les niveaux atteints sont particulièrement importants aux Etats-Unis et au Japon, où l'exposition aux rayonnements ionisants liée au diagnostic médical a dépassé celle d'origine naturelle, a commenté mercredi Michel Bourguignon, l'un des cinq commissaires de l'ASN.

RISQUE DE CANCER APRES CINQ SCANNERS CHEZ L'ADULTE ET 2,5 CHEZ L'ENFANT

Le problème est le risque de cancer à long terme, "dans 15-20-30 ans", après cumul de doses, en particulier chez les personnes jeunes. Les études épidémiologiques démontrent un risque stochastique ou probabiliste de cancer à partir de 100 millisievert (mSv) chez les adultes et de 50 mSv chez les enfants. Or, un scanner corps entier (sur le thorax, l'abdomen et le petit bassin) délivre 20 mSv, ce qui signifie que ces seuils critiques sont atteints avec cinq scanners chez l'adulte et deux scanners et demi chez l'enfant, a-t-il précisé. Le président de l'ASN, André-Claude Lacoste, a ajouté que la valeur de 20 mSv délivrée par un scanner corps entier correspondait à la valeur limite annuelle que pouvait recevoir un travailleur.

A l'occasion d'un colloque organisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) du 1er au 3 mars auquel l'ASN a participé, les représentants de 23 organisations internationales et sociétés savantes se sont mis d'accord sur une "feuille de route" visant à la fois à établir un référentiel

international de bonnes pratiques en matière d'imagerie médicale et à en faciliter la mise en oeuvre. La "feuille de route" prévoit également un contrôle et une évaluation de l'impact de cette démarche selon les différentes situations cliniques.

En France, l'ASN a demandé aux professionnels de santé de renforcer la justification des examens afin d'éliminer ceux qui sont inutiles, et de renforcer l'optimisation de leur réalisation, le manque de radiophysiciens médicaux allant à l'encontre de cette deuxième demande, a indiqué Michel Bourguignon.

Le guide du bon usage des examens d'imagerie médicale, publié en 2005, est en cours de révision pour prendre en compte l'évolution des techniques, mieux hiérarchiser les examens entre eux et indiquer quand les techniques non irradiantes doivent être utilisées préférentiellement, en particulier quand l'imagerie par résonance magnétique (IRM) doit être préférée au scanner.

Cette révision est réalisée conjointement par la Société française de radiologie (SFR), la Société française de médecine nucléaire (SFMN), la Haute autorité de santé (HAS) et l'ASN. Elle contribuera à l'élaboration du référentiel de bonnes pratiques au niveau international préconisé par l'OMS.

L'IRM, qui est une technique non irradiante, devrait être utilisée pour un grand nombre d'examens, en particulier du cerveau, de la moelle épinière et des articulations, et chez les enfants. Mais souvent elle ne peut pas l'être car la France est insuffisamment dotée et les délais d'attente pour les rendez-vous sont de plusieurs semaines. Il faudrait doubler le parc, a indiqué Michel Bourguignon.

vdb/ab/APM polsan
redaction@apmnews.com

VBND8002 08/04/2010 17:12 ACTU CANCER

©1989-2010 APM International.

*APM International est une SAS au capital de 308.000 € du groupe [Wilmington Group plc](#)
33, Avenue de la République, 75011 PARIS, France
Tél: 01 48 06 54 92, Fax: 01 48 06 27 00
RCS PARIS B 351 616 859 - SIRET 351 616 859 000 36 - APE 6391Z
Numéro de TVA intracommunautaire FR33351616859*